



RESEAU AFRICAIN DES PERSONNELS DES PARLEMENTS

XII^{EME} ASSEMBLEE GENERALE

RAPPORT MORAL

Dakar, République du Sénégal

14 - 18 septembre 2015

Par

Madame Marie Joséphine DIALLO

Présidente

Le rapport moral, qui vous est présenté, couvre la période allant de mars 2014 (XI^{ème} Assemblée générale) à nos jours.

Il retrace, d'une part, les diverses activités du Réseau Africain des Personnels des Parlements (RAPP), dont la tenue régulière de ses réunions statutaires (Comité Exécutif et Assemblée générale), et d'autre part, se penche sur les voies et moyens d'améliorer son fonctionnement.

COMITE EXECUTIF

A l'invitation de la Section nationale du Gabon, la réunion du Comité Exécutif s'est tenue du 27 au 29 avril 2015, à Libreville.

C'est le lieu de réitérer nos sincères remerciements à Monsieur Brice Constant PAILLAT, Secrétaire général de l'Assemblée nationale, et à l'ensemble de ses collaborateurs, pour le succès qu'ont connu ces assises mémorables, mais aussi et surtout d'avoir accepté d'accueillir la réunion du Comité Exécutif. Nous renouons ainsi avec la tenue régulière de cet organe directeur du RAPP, conformément à nos textes en vigueur.

XI^{EME} ASSEMBLEE GENERALE

La XI^{ème} Assemblée générale s'est, en effet, déroulée à Abidjan, du 24 au 29 mars 2014, à l'invitation de la Section nationale de la Côte d'Ivoire.

En votre nom à tous et à mon nom personnel, je voudrais remercier, une fois de plus, très sincèrement, nos collègues ivoiriens, pour toutes les bonnes dispositions prises et qui ont contribué à la réussite de cette importante rencontre.

Dans le souci constant de mettre en place des mécanismes susceptibles d'améliorer la performance de notre Réseau, par des avancées significatives et la réalisation de son ambitieux programme de renforcement soutenu des capacités du personnel parlementaire, de fortes recommandations y ont été adoptées, à cette occasion.

RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU RAPP

La lancinante question de la reconnaissance du RAPP a fait l'objet d'un large débat, au cours de la réunion du Comité Exécutif.

Aussi, a-t-il été demandé à la Section nationale de Côte d'Ivoire et au Secrétaire Permanent de poursuivre les demandes qui avaient été entreprises, sur place, par les membres du Bureau du RAPP, auprès des autorités administratives ivoiriennes, lors de la XIème Assemblée générale et qui ont abouti à l'obtention d'un acte de reconnaissance.

Il convient de s'en féliciter et de remercier bien sincèrement nos amis ivoiriens pour tous les efforts déployés depuis plusieurs années.

Malheureusement, force est de reconnaître que le document comporte quelques erreurs qui méritent d'être corrigées, dans les meilleurs délais, pour nous permettre de disposer, enfin, d'un texte définitif, en adéquation avec nos statuts.

La Section nationale de Côte d'Ivoire a promis de s'y atteler, dès son retour.

PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT (PSD) ET PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES (PAP)

Lors de sa réunion à Libreville, le Comité Exécutif a recommandé la révision de la composition du Comité de pilotage du PSD et du PAP, en le faisant présider par un membre du Bureau du RAPP, qui en sera la personne morale.

Par ailleurs, une claire définition des attributions et des modalités de fonctionnement dudit Comité, combinée à la reconnaissance officielle du RAPP, rendront notre organisation plus crédible, plus visible, en phase avec les idéaux prônés. Cela nous permettra d'aller vers des partenaires susceptibles de financer le PSD et le PAP, et de mieux faire connaître le rôle que nous jouons en matière de formation, nos méthodes de travail et de réaliser notre saine ambition, à savoir : la création d'un Institut de formation destiné aux fonctionnaires parlementaires, en raison de leur spécificité.

SEMINAIRES DE FORMATION

Il faut remercier le Niger qui a accepté d'abriter le séminaire de formation sur le thème : « Technologies d'élaboration des propositions et projets de loi », qui y était prévu en 2014. Les termes de référence ont été déjà préparés par la Commission Etudes et Formation ; il ne reste qu'à convenir d'une période propice pour être sûr d'accueillir le maximum de participants.

L'organisation de séminaires de formation est à encourager parce qu'ils permettent d'échanger sur des sujets d'intérêt commun, de partager nos expériences et de développer la coopération interparlementaire, sous-régionale.

Afin de faire bénéficier le plus grand nombre d'agents de ces séminaires, il serait plus rationnel de les organiser lors des assemblées générales.

Sans faire de l'auto-satisfaction, nous pouvons dire que le RAPP, dans le cadre du renforcement des capacités du personnel administratif, dispose de personnes ressources expérimentées, aptes à animer nos séminaires. Utilisons leurs compétences, auxquelles s'ajouteront, bien sûr, celles de personnes extérieures.

COMMISSIONS PERMANENTES

En tant que piliers essentiels du Réseau, elles doivent être mises dans les conditions optimales de remplir le rôle qui est le leur.

C'est pourquoi, j'exhorte les Présidents et membres des commissions à participer, pleinement, aux travaux de nos instances.

Je sais que ce n'est pas toujours facile. Mais poursuivons ensemble la réflexion, d'ici à la prochaine réunion du Comité Exécutif, pour réviser leur mode de fonctionnement, définir clairement leurs attributions, revoir même leur appellation pour les adapter au nouveau contexte dans lequel nous aurons à évoluer avec la mise en œuvre du PSD et du PAP, ce qui ne pourra se faire qu'avec l'implication des commissions, qui devront être outillées en conséquence.

SECTIONS NATIONALES

Le Comité Exécutif recommande la structuration et la redynamisation des sections nationales au sein des parlements. Elles ont un rôle important à jouer en matière de vulgarisation du RAPP.

Les sections nationales, rappelons-le, travaillent en étroite collaboration avec le Secrétaire général qui en est le tuteur, la personne morale ; elles doivent tenir informé le Bureau du RAPP de leurs activités, notamment lors du renouvellement de leurs instances. Elles jouent un rôle important de relais dans la vie du RAPP.

La Commission Etudes et Formation devra s'atteler, d'ores et déjà, à élaborer un modèle type d'organisation et de fonctionnement des sections nationales. Il reste entendu que la référence sera toujours les Statuts et les Règlements intérieur et financier du RAPP.

Nous ne cesserons d'insister sur la nécessaire collaboration qui doit exister entre les sections nationales et sur la place à réserver aux femmes dans les différentes instances et délégations.

SITE WEB DU RAPP

Suite à la recommandation adoptée lors de notre XIème Assemblée générale, le site du RAPP est redevenu fonctionnel. Présentation nous en a été faite, au cours de la réunion du Comité Exécutif, à Libreville, et ici à Dakar.

Permettez-moi, en votre nom à tous et à mon nom propre, de réitérer mes félicitations et mes encouragements aux membres de la Commission Technologies de l'Information et de la Communication, dont l'Administrateur de réseau, pour tous les efforts déployés afin de le redynamiser. Notre site est le portail du RAPP.

Je vous invite donc tous à participer à son animation.

REVUE RAPP – INFOS

La Commission de la Communication et du Développement devra s'atteler à la parution régulière de la Revue RAPP-Infos, un de nos supports de communication. Des propositions concrètes devront nous être faites, pour examen, à la prochaine réunion du Comité Exécutif.

VIE DU RAPP SUR LE PLAN EXTERIEUR

Le RAPP doit réserver une place plus importante aux relations extérieures, en s'ouvrant davantage aux associations et organisations parlementaires, aux partenaires.

A cet effet, nous allons accorder un statut d'observateur à ceux qui en formulent la demande, tout comme le RAPP peut entreprendre la même démarche.

La création d'une Commission des Relations Extérieures devient nécessaire, pour promouvoir le développement d'une coopération interparlementaire fructueuse.

La relance et l'accueil de nouveaux membres doivent, également, constituer une de nos priorités.

SECRETARIAT PERMANENT

Au cours de la réunion du Comité Exécutif, le Secrétaire Permanent avait introduit une requête en besoin de formation.

Le Bureau se penchera sur la question.

En ce qui concerne les problèmes de fonctionnement du Secrétariat, beaucoup d'efforts ont été consentis par le RAPP, en relation avec la Trésorière générale adjointe, pour améliorer les conditions de travail du Secrétaire Permanent.

SITUATION FINANCIERE DU RAPP

En l'absence du Trésorier général, empêché, le projet de budget, que l'Assemblée générale va approuver, a été soumis au Comité Exécutif, par la Trésorière générale adjointe. Elle y reviendra dans un instant et aura à nous présenter, si l'Assemblée en est d'accord, le rapport financier.

Permettez-moi de la féliciter pour le travail qu'elle accomplit avec dévouement et compétence. Elle est disponible et dotée d'un sens élevé du devoir.

La situation financière est encore difficile.

Aussi, devons-nous redoubler d'efforts pour accroître nos ressources financières en nous acquittant, régulièrement, de notre cotisation annuelle et des frais de participation aux assemblées générales et aux réunions du Comité Exécutif. Il en sera de même aux sessions de formation.

Nous sommes conscients que l'organisation de telles rencontres est lourde financièrement pour les sections nationales. C'est la raison pour laquelle le RAPP consent un appui pour aider et encourager le maximum de pays à les accueillir.

Le Bureau vous propose de l'étendre aux réunions du Comité Exécutif et aux sessions de formation.

La réalisation de nos programmes a un coût.

C'est pourquoi, j'exhorte la Commission Finances et Budget à poursuivre sa réflexion sur les voies et moyens d'améliorer la gestion financière du RAPP, de trouver des ressources additionnelles et une solution au récurrent problème des cotisations, et de nous en faire rapport à la prochaine réunion du Comité Exécutif.

MISSION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Un des Commissaires aux comptes a eu à effectuer la mission de vérification des comptes avant de venir à Dakar. Il nous en fera rapport dans un instant.

Ceci étant, je vais maintenant passer la parole à la Trésorière générale adjointe pour le rapport financier.

Je vous remercie de votre aimable attention.